

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



Délibération du Conseil Municipal
N°2020-28
Réhabilitation et sécurisation itinéraire
Refuge de l'Aigle

Séance du : Vendredi 10 juillet 2020

Date de convocation : Lundi 6 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le dix, à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Anthony SIONNET, Stéphane FERRIER, Hervé GILBERT, Alain FAUST, Nathalie FERRIER

Pouvoirs de : Sylvie MATHON à Philippe SIONNET

Absents : Per ONOL LANG

Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

OBJET : Appel à projet RELANCE SPORTS DE NATURE ET ESPACES NATURELS

Le Conseil Départemental a débloqué une enveloppe exceptionnelle à destination des gestionnaires de sites et itinéraires de sports de nature pour la remise en état (gros entretien type chablis, passerelle, sécurisation, etc...) des accès aux sites de pratiques de sports de pleine nature ou aux espaces naturels sensibles. Le taux d'aide pour ces actions peut atteindre jusqu'à 70% du montant engagé.

Le refuge de l'Aigle est accessible par un sentier de randonnée classique qui démarre sur la commune de Villar d'Arène et s'achève par de l'alpinisme facile sur la commune de la Grave. Cela pour un dénivelé de 1700m.

La vire Amieux est équipée d'un vieux câble. Ce câble est fixé avec un ensemble dépareillé de scellements qui bougent, de spits de différents types, au gré des entretiens effectués par le CAF jusqu'à aujourd'hui.

Le linéaire actuel est d'environ 150m (estimé sur carte IGN), soit la pose en réel de plus de 160m avec les boucles. Plus les ancrages, soit environ 25/30 scellements.

Le projet consiste en la dépose et l'évacuation du vieux câble et des ancrages vétustes. Puis de la pose à l'identique d'un nouveau câble acier de 12mm acier, plus scellements chimiques.

Coût prévisionnel = 5 936.40 €*

Financement :

Conseil Départemental	70%	4155.48 €
Mairie de la Grave	30%	1780.92 €
TOTAL		5 936.40 €

Délibération 2020-28

Réhabilitation et sécurisation itinéraire Refuge de l'Aigle

Page 1 sur 2

***Détail du coût prévisionnel :**

- Câble: 240m (4€/m) **total 960€**
- Points/colle/cosse-coeur/serre-câbles: **total 314.4€**
- 40 tiges (5.85€/unité) total 234€
- 40 cosse coeur (0.66€/unité) total 26.4€
- 50 serre câbles (1.08€/unité) total 54€
- Helico: 20minutes (mise en place à voir avec travail des gardiens ou club-31.20€/minute) **total 624€**
- Guides: 4 jours a 3 guides (320€*12) **total 3840**
- Demi-pensions: 3 guides et 2 nuits (33€/nuit/guide) **total 198€**

Total projet Aigle: 5936.4€

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le projet,
- Le plan de financement.

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Donne son accord concernant le projet et son plan de financement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à La Grave,
Le 10 juillet 2020

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC

